

# CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE - LORGUES

## ADHESION / FICHE D'INSCRIPTION - PARTIE RECTO

ANNEE :

### I - ETAT CIVIL

Sexe : Mas.  Fém.

NOM :

Prénoms :

Représentant légal :   
(En cas d'adhésion d'un mineur)

Date naissance :   
(Complète)

Adresse :

Code postal et Ville :

Numéro de téléphone :

Adresse Mail :

Numéro d'ordre interne (à compléter par le club) :

### II - CHOIX DE LA SECTION

Indication du cours  
(si nécessaire)

ACTIVITE 1 :

ACTIVITE 2 :

ACTIVITE 3 :

Ancien adhérent :

### III - COTISATIONS ET REGLEMENTS

ADHESION OBLIGATOIRE	Carte Adhérent - Tarif Normal	<input type="checkbox"/>	37,00 euros
CLUB LEO LAGRANGE	Carte Adhérent - Tarif Réduit (1)	<input type="checkbox"/>	25,00 euros

(1) - Selon critères définis par le Ca : (enfant de -12ans ou à compter du 2ème membre d'une même famille)

COTISATIONS DE LA SECTION OU DES SECTIONS CHOISIE(S) PAR L'ADHERENT	Tarif Activité 1	<input type="text"/>
	Tarif Activité 2	
	Tarif Activité 3	

TOTAL A REGLER PAR L'ADHERENT :

MODE DE REGLEMENT : A / PAR CHEQUE GLOBAL  C / EN ESPECES   
(Cocher les cases correspondantes) B / PAR TROIS CHEQUES A DATE  C / PAR ANCV

# CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE - LORGUES

## ADHESION / FICHE D'INSCRIPTION - PARTIE VERSO

ANNEE :

2023 / 2024

### IV - DECLARATIONS ET AUTORISATIONS

NOM :

Prénoms :

Représentant légal :

(En cas d'adhésion d'un mineur)

Le (la) soussigné(e) déclare adhérer sans restriction :

- I - à la charte nationale de la Fédération Léo Lagrange, ses valeurs et ses engagements,
- II - aux statuts de l'association "CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE" de Lorgues,
- III - au règlement intérieur de l'association "CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE" de Lorgues,  
(Extrait sur simple demande au secrétariat)
- IV - aux règlements spécifiques applicables à certaines sections de l'association,
- V - aux instructions des professeurs, des animateurs et personnes détentrices de l'autorité chargées d'encadrer les sections.

Le (la) soussigné(e) est informé(e) que son adhésion à l'association entraîne de facto l'adhésion à la Fédération Léo Lagrange, et que, à ce titre, il bénéficie :

- I - dans le cadre des activités de notre association, d'une assurance responsabilité civile, défense, indemnités des dommages corporels, recours et protection juridique. L'assurance le couvre en cas de faute, imprudence ou négligence. Elle ne le couvre pas en cas de faute intentionnelle et ne le préserve pas d'éventuelles poursuites pénales.
- II - pendant toute la durée de son adhésion et sans coût supplémentaire, des services de l'Assoc. Léo Lagrange pour la défense des consommateurs (ALLDC), sauf à signaler de façon expresse son refus d'y adhérer. *Pour ce faire, cocher la case adéquate :*

Le (la) soussigné(e) :

**DROIT A L'IMAGE**

AUTORISE :

N'AUTORISE PAS :

- I - la prise de vue, la reproduction et la publication de son image ou de celle de son (ses) enfant(s) par le Club Léo Lagrange de Lorgues ou toute personne s'y substituant (membres, prestataires, autres assoc.) lors des activités développées par l'association (cours, galas et démonstrations).
- II - la diffusion des dites photographies et vidéos sur les supports de communication actuels, qu'ils soient sur papier et/ou numériques (publications, presse, cd, internet, réseaux sociaux) destinée à un public interne ou externe à l'association.
- III - Cette autorisation est consentie à titre gracieux pour trois années à compter de ce jour.

Fait à / Le

Signature

(Faire précéder la mention :

"Lu et approuvé")

### V - DOCUMENTS ET PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

- I Un certificat médical d'aptitude au sport datant de moins de trois mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des activités est à fournir obligatoirement lors de la première inscription (Sauf pour certaines sections : Mémoire, Anglais, Poterie...).
- NOUVEAUTE 2023 : Pour les anciens adhérents, un questionnaire de santé peut se substituer au certificat médical, dès lors que le Club est en possession d'un certificat médical de moins de trois ans et qu'il a été répondu NEGATIVEMENT aux questions posées.**  
*A défaut, l'inscription ne pourra être validée et l'adhérent ne pourra se rendre et exercer ses activités. Aucune licence sportive ne pourra être délivrée.*

VERIFICATION DE LA PRESENCE DU CERTIFICAT :

DU QUESTIONNAIRE DE SANTE :

- II Une photo d'identité pour la Section Musculation.